Selon le Règlement (UE) N° 305/2011 des produits de construction

N : **DoP CERTITOIT OFP_indA**

DECLARATION DE PERFORMANCES
D'UNE GAMME DE DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMEES ET DE CHALEUR

1. *Code d'identification unique du produit type:* **CERTITOIT PNEUMATIQUE 114/118**
CERTITOIT PNEUMATIQUE 114/140

2. *Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:* **Informations présentes sur l'étiquette de traçabilité :**
N° AR de commande + N° d'appareil + Date de fabrication

3. *Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:*

3.1 Description du produit : Dispositif d'évacuation naturelle de fumées et de chaleur monté en toiture à un vantail en pin sylvestre, ouvrant vers l'extérieur, avec un remplissage réalisé par un vitrage 4 trempé/14 argon/33,2 et une motorisation externe.

3.2 Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées
- Pose en toiture de 20° à 60° avec les paumelles en bas de pente.
- Domaine dimensionnel *
- Option : Pare vent fixe latéral

3.3 Fonctionnement :
Ouverture fermeture pneumatique
P. de service : 10 à 20 bars
(Possibilité d'utiliser une pression de 6 bars pour usage du DENFC en aération)
Volume d'un vérin Course 400 mm (sous 12 bars) : 4,524 Nl maxi
Volume d'un vérin Course 300 mm (sous 12 bars) : 3,42 Nl maxi

3.4 Options possibles :
Position d'attente et de sécurité.
Thermodéclencheur selon la norme en vigueur

4. *Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:*

Raison sociale : SOUCHIER – BOULLET SAS
Parc Segro – 42 rue de Lamirault
CS 20762
77090 COLLEGIEN
France

Unité de fabrication : SOUCHIER SAS
11 rue du 47ème R.A.
70400 HERICOURT
France

6. *7. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:*
L'organisme notifié **EFECTIS Certification N° 1812** a délivré un certificat de constance des performances conformément à l'Annexe ZA de la norme EN 12 101-2 2003 selon le Système 1, en s'appuyant sur l'inspection initiale de l'usine, le contrôle de production en usine et la surveillance continue du contrôle de production en usine.

Certificat CE N° 1812 – RPC – 1095

9. *Performances déclarées :*

Spécifications techniques harmonisées: EN 12101-2:2003	Caractéristiques essentielles	Performance
	Conditions nominales d'activation / sensibilité	
	Dispositif de déclenchement	Présent
	Mécanisme d'ouverture	Présent
	Entrées et sorties	Présentes
	Temps de réponse	
	Fiabilité	
	Ouverture sous charge (neige, vent)	≤ 60 s
	Température ambiante basse	
	Résistance au feu	
	La fiabilité opérationnelle	
	Fiabilité	Re 1000 (+10 000), Type B
	Efficacité de fumée / extraction de gaz chaud	
	Surface utile d'ouverture	Aa = Av* x Cv*
	Paramètres de performance en cas d'incendie	
	Résistance à la chaleur	B_{300} 30
	Stabilité mécanique	$\Delta A_{trémie}$< 10 %
	Réaction au feu du remplissage:	
	Verre	A1
	Performance dans des conditions environementales:	
	Ouverture sous charge	SL 250
	Température ambiante basse	T(00)
	Stabilité sous charge éolienne	WL 1500
	Résistance aux vibrations induites par le vent (où incluse)	ω_0: > 10Hz, δ: >0,1
	Résistance à la chaleur	B_{300} 30
	Durabilité:	
	Temps de réponse (temps de réponse)	≤ 60 s
	Fiabilité opérationnelle	Re 1000 (+10 000)
	Paramètres de performance en cas d'incendie	≤ 60 s; $\Delta A_{trémie}$< 10 %

*

Désignation	Dimensions hors tout		Surface géométrique	Surface utile d'ouverture			
	L (mm)	H (mm)	Av (m²)	Pente de toiture (°)	Angle d'ouverture (°)	Aa (m²) Sans brise vent	Aa (m²) Avec brise vent 150mm
Certitoit 114/118	1140	1180	1,17	20/20	70	0,294	
				40/40	50	0,270	
				60/60	30	0,200	
				20 à 60	52	0,341	0,611
Certitoit 114/140	1140	1400	1,41	20/20	70	0,352	
				40/40	50	0,324	
				60/60	30	0,239	
				20 à 60	43	0,394	0,620

10. *Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.*

Signé pour le fabricant et en son nom par: **David Maillart – Responsable R&D**

Le 17/04/2023
A Collégien